

UVSQ 
université PARIS-SACLAY

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- Dispositions particulières :**
Pour valider son année de licence Lettres, un.e étudiant.e devra avoir validé chacun des blocs de connaissances et compétences (BCC). Les UE se compensent à l'intérieur d'un BCC.
Les BCC disciplinaires 1 et 2 de l'année ne se compensent pas.

Le « BCC linguistiques » : 2 = compense le « BCC linguistiques » : 1 ».

A la fin d'une année de l'étudiant, il devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.

Licence validation par l'Université de Toulon : Une année de licence entraînera le redoublement de l'étudiant avec conservation des UE acquises.

Une étudiant ne peut être autorisé à continuer dans l'année supérieure s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (Baccalauréat en L1, L2 et L3). Lorsqu'un étudiant n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à autorisation du jury.

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal, le poids de l'épreuve terminale est de 100%. Pour les enseignants pédagogiques, aucune mise en discipline, aucune mise en congés, quelle que soient les raisons de la demande, ne peut être accordée pour les UE « Méthodologie universitaire et projet universitaire de l'étudiant », « Tutorat », « Pratiques artistiques », « M-PRU ».

Les UE libres, «Théorie et pratique des activités physiques et sportives », « Pratique artistique » (options Arts plastiques, Photo, Radio-média et Théâtre), « Engagement et vie associative » ne sont pas proposées à tous les semestres. Les UE

l'assiduité aux TD est obligatoire. Un texte de cadrage rédigé par l'UEF fixe, conformément au règlement des études de l'Université, les règles spécifiques régissant les absences en cours, aux épreuves de contrôle continu et aux examens pratiques.

L'UEF est assurée contre le «slacking off» de ses étudiants et de motiver les valeurs universitaires d'Université, les règles spécifiques régissant les absences en cours, aux épreuves de contrôle continu et aux examens pratiques. Les travaux effectués sur les étudiants a dénoter toujours être la résultat d'un travail sérieux et personnel. L'UEF a dénoter la droit d'appliquer un logiciel de détection du slacking off infirme ses étudiants a eux des procédures disciplinaires contre les étudiants en cas de slacking off conformément aux directives contenues dans le charte anti slacking off URBK.
